



Mellois en Poitou

Un guide de l'éolien pour encadrer les nouveaux projets éoliens

La communauté de communes Mellois en Poitou connaît un développement important de l'éolien, et ce depuis l'année 2010 où le premier parc est sorti de terre à Saint-Martin-lès-Melle. À ce jour, le territoire dispose déjà de 15 parcs autorisés dont 13 en exploitation. En parallèle, 6 nouveaux parcs sont toujours en phase d'instruction, et la dynamique de prospection se poursuit avec au moins 10 parcs supplémentaires en cours d'étude. Un phénomène de saturation est localement observé du point de vue de l'acceptabilité sociale des nouveaux projets, notamment vis-à-vis de l'impact paysager en milieu rural.

Face à cette problématique, la communauté de communes Mellois en Poitou a mené un processus de concertation afin d'aboutir à l'écriture d'un document destiné à encadrer les nouveaux projets éoliens. Ce processus s'est appuyé sur un groupe de maires volontaires qui s'est réuni du mois de février au mois de juin 2021. Le groupe, missionné par l'exécutif de Mellois en Poitou et piloté par le vice-président en charge de l'aménagement Sylvain Griffault, avait pour feuille de route de construire une position consensuelle à l'échelle communautaire. Les associations locales opposées à l'éolien et les développeurs éoliens présents sur le territoire ont également été reçus. Ce travail a abouti à la réalisation d'un guide des bonnes pratiques des projets éoliens en Mellois en Poitou proposant une cartographie des zones « ouvertes » ou « fermées » à la prospection pour de nouveaux projets, du point de vue de l'acceptabilité locale tant des élus que des habitants.

Ce guide est à destination des porteurs de projets éoliens et a été adopté par le conseil communautaire le 21 octobre dernier, à l'unanimité moins 5 voix. Les élus espèrent qu'il pourra aussi être un outil d'aide à la décision pour les maires du territoire et être utile aux services de l'état dans la phase d'instruction des projets. Chaque territoire devant apporter un travail cartographique, conformément à la demande de Madame la Ministre (circulaire du 26 mai 2021 relative à la planification territoriale et l'instruction des projets éoliens), ce travail est ici formalisé concernant le territoire de Mellois en Poitou.

Direction des systèmes d'information

Noémie Boivineau

Chargée de mission Environnement – Système d'Information Géographique

05 49 290 290 – noemie.boivineau@melloisenpoitou.fr

<https://www.melloisenpoitou.fr/>

<https://www.facebook.com/MelloisenPoitou>